



# Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

11, rue de La Baume, 75008 PARIS - Tél. : 01.53.83.47.47 - Fax : 01.53.83.48.48

Paris, le 8 septembre 2008

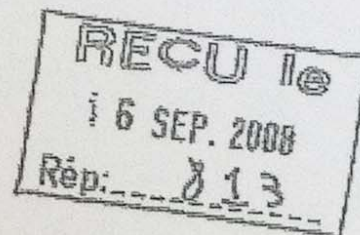
www.fnsea.fr

**DÉPARTEMENT SYNDICAL**  
N° : SYN087688XB-LOD LAIT (F.N.P.L.)

LO-3<sup>ème</sup> quart cotisations 2008

**Monsieur Henri BRICHART**  
Président  
FÉDÉRATION NATIONALE DES PRODUCTEURS  
DE LAIT  
42, Rue de Châteaudun  
75314 PARIS CEDEX 09

**Objet : Versement 3<sup>ème</sup> quart  
Cotisations 2008**



Monsieur le Président et cher Ami,

La cotisation due à la F.N.S.E.A. au titre de l'exercice 2008 s'élève à 397 224,00 Euros.

A ce jour, votre compte s'établit à 0,00 Euro(s).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir effectuer le versement de la somme de 297 918,00 Euros, avant le 30 septembre 2008. Ce règlement portera le montant de la cotisation versée à hauteur des trois-quarts de la somme appelée pour l'année.

Je tiens à remercier tous les Présidents et Présidentes qui se sont déjà acquitté(e)s des deux premiers quarts de leur cotisation.

Je vous rappelle que la déduction de 5% en fin d'exercice sera accordée aux associations spécialisées qui auront réglé la totalité de leur cotisation, régulièrement par quarts, avant chaque fin de trimestre.

Je compte sur votre compréhension et avec tous mes remerciements,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président et cher Ami, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président du Comité de Coordination  
des Associations Spécialisées,

Xavier BEULIN